

Proposition de Frédérique Alban (responsable du Master, MC en économie, UBO) et Pascal Le Floc'h (MC en économie, UBO).

Enquête sur la commercialisation des produits de la mer : les effets de la crise sanitaire sur les formes de distribution à l'échelle des territoires maritimes du Finistère

• Contexte

La crise sanitaire et la période de confinement, débutée le mardi 17 mars, ont conduit à la fermeture des halles à marée. Le site du Ministère de l'agriculture et de la pêche décrit une activité perturbée par « la chute de la consommation de produits de la pêche fraîche découlant, notamment, de l'interdiction de la restauration hors foyer, de l'évolution de la consommation à domicile des ménages vers des produits non périssables et de l'arrêt partiel ou total de l'activité de certaines entreprises ». <https://agriculture.gouv.fr/covid-19-faq-peche-et-produits-de-la-mer>

• Enjeux et modèle

L'effet brutal de la crise sanitaire peut modifier le fonctionnement de la chaîne de valeur logistique et commerciale, dominée par les importations de produits de la mer au profit de chaînes de valeurs s'inscrivant dans une logique territoriale. La distribution en circuit court et en commerce de proximité des poissons et crustacés était, avant la crise sanitaire, peu développée au regard des exemples nombreux, et en proportion, dans le domaine agricole.

L'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) confirme que « la consommation des produits de la pêche ou de l'aquaculture ne présente aucun risque de transmission de l'agent infectieux Covid-19 ». <https://agriculture.gouv.fr/covid-19-faq-peche-et-produits-de-la-mer>

La production locale offre ainsi davantage de garanties aux consommateurs qu'une production importée dans un contexte de crise et d'après crise sanitaire. Les enjeux territoriaux portent ainsi sur la capacité des acteurs de la filière des produits de la mer à réorganiser le commerce (production, transformation, distribution) à une échelle plus réduite sur laquelle existe un potentiel de demande insuffisamment exploitée, en l'absence de circuits bien identifiés sur l'exemple des AMAP en agriculture.

• Méthodologie

Une enquête sera confiée aux étudiants du Master E2AME – Economie Appliquée Agriculture, Mer, Environnement – au cours du premier semestre 2020 auprès des acteurs de la filière des produits de la mer. Le territoire étudié est celui du Finistère, comprenant des systèmes productifs spécialisés en produits de la mer (production, transformation, distribution).

Coordination de l'enquête : Frédérique Alban (responsable du Master, MC en économie) Pascal Le Floc'h (MC en économie).